

DEC181990INC

**Décision portant nomination de Madame Stéphanie CASTEX aux fonctions de chargée de mission****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Mme Stéphanie CASTEX, Ingénieur de Recherche 2<sup>ème</sup> classe, est nommée chargée de mission « Information Scientifique et Technique » auprès du Directeur général délégué à la science pour l'Institut de chimie pour la période **du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 décembre 2019**.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Stéphanie CASTEX demeure affectée à l'UMR7312 – Institut de Chimie Moléculaire de Reims – Université de Reims Champagne-Ardenne – Moulin de la Housse – BP 1039 – 51687 REIMS cedex 2.

**Article 2**

Du **1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 décembre 2019** Mme Stéphanie CASTEX, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Est.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **6 NOV. 2018**

Le président - directeur général  
Antoine Petit



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13